



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

PLUIE ET INONDATION



Reporter l'ensemble de ses déplacements, à pied ou en voiture, et rester ou rentrer à l'intérieur d'un bâtiment.



Ne pas utiliser sa voiture, quelques centimètres d'eau suffiraient à l'emporter.



Laisser ses enfants à l'école ou à la crèche car ils y sont en sécurité.



Préparer son kit d'urgence à placer dans un espace facile d'accès



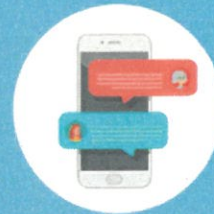
Ne pas descendre dans les sous-sols et se réfugier en hauteur.



S'éloigner des cours d'eau, des berges et des ponts et ne pas se réfugier sous un arbre pour éviter la foudre.



Rester informé et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la mairie.



Se soucier des personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS.



Couper les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage.

**AYONS
LES BONS
RÉFLEXES**

pluie-inondation.gouv.fr



VIGICRUES

Préparer son kit d'urgence 72 h. Il s'agit d'un kit qui permettra de vivre de manière autonome durant 3 jours en cas de phénomène méditerranéen. Il est recommandé de le préparer à l'avance et de le placer dans un endroit facile d'accès pour pouvoir le prendre le plus rapidement possible en cas d'alerte.



Le kit comporte certains objets essentiels pour être autonome dans l'attente des secours : radio à piles (avec piles de rechange) afin de suivre les consignes des autorités ; lampe de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes ; des outils de base (couteau multifonctions, ouvre-boîte, etc.) ; nourriture non périssable et ne nécessitant pas de cuisson ; eau potable en quantité (6 litres par personnes en bouteille) ; médicaments ; lunettes de vue (paire de secours) ; vêtements chauds et couverture de survie ; double des clés de la maison et de la voiture ; copie des documents essentiels dans une pochette étanche (carte d'identité, ordonnances, etc.) ; trousse de premier secours (alcool, pansements, compresses, etc.) ; argent liquide (les distributeurs pouvant ne pas fonctionner) ; chargeur de téléphone portable ; jeux pour occuper le temps.

Une fois par an, le contenu du kit doit être vérifié, en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Une fois utilisé, le kit d'urgence doit être reconstitué.